

Jugement du Conseil d'Etat (recours pour excès de pouvoir)

Écrit par Profile Supprimé

Vendredi, 10 Février 2012 15:24 - Mis à jour Lundi, 17 Juin 2013 10:12

En date du 2 novembre 2011, le Conseil d'Etat a rendu un premier jugement concernant les recours pour excès de pouvoir visant à l'annulation de l'instruction administrative du 15 avril 2010.

Ce jugement concerne un seul dossier et est consultable sur la base ArianeWeb du Conseil d'Etat à cet adresse :

<http://arianeinternet.conseil-etat.fr/arianeinternet/ViewRoot.asp?View=Html&DMode=Html&PushDirectUrl=1&Item=2&fond=DCE&text=monaco&Page=1&querytype=simple&NbEltPerPage=4&Pluriels=True>

En date du 1er février 2012, un second jugement est intervenu pour 26 dossiers qui n'avaient pas été jugés. Vous pourrez également retrouver ce jugement dans son intégralité à cette adresse:

<http://arianeinternet.conseil-etat.fr/arianeinternet/ViewRoot.asp?View=Html&DMode=Html&PushDirectUrl=1&Item=1&fond=DCE&text=monaco&Page=1&querytype=simple&NbEltPerPage=4&Pluriels=True>

Jugement du Conseil d'Etat (recours pour excès de pouvoir)

Écrit par Profile Supprimé

Vendredi, 10 Février 2012 15:24 - Mis à jour Lundi, 17 Juin 2013 10:12

Dans les 2 cas, le Conseil d'Etat a rejeté les recours formulés par les particuliers français de Monaco.

Cette décision est bien entendu une très mauvaise surprise.

Un point sera effectué demain, 11 février 2012, à 11h30 à l'hôtel Hermitage, lors de l'AGO de l'UFE Monaco.